

**Objet : Mise en place d'un système de prévention "Vigie Entreprises 40"**

*Les boutiques et commerces landais n'échappent pas à la recrudescence d'actes de délinquance. Pour les protéger au mieux, la CCI, la Préfecture et les services de Police et de Gendarmerie des Landes s'associent, en signant une convention de partenariat le lundi 20 avril, pour mettre en place un système d'alerte SMS afin de diffuser rapidement et largement l'information d'actes malveillants.*

### Protéger les boutiques et commerces landais

Vol à main armée, cambriolages, escroqueries, fausse monnaie, chèques volés, interdictions bancaires... Les boutiques et les commerces sont confrontés à une insécurité et une délinquance en progression constante. Le département des Landes n'est pas épargné par cette recrudescence de délits, en particulier en période estivale. Le besoin de prévention, de solidarité et de lutte contre la malveillance n'en n'est donc que plus nécessaire.

C'est pourquoi la CCI des Landes s'associe avec la Préfecture et les services de Police et de Gendarmerie pour mettre en place un système de prévention intitulé "Vigie Entreprises 40" qui sera présenté **le lundi 20 avril, à 15 heures, à la CCI des Landes à Mont-de-Marsan**, en présence du Préfet Claude Morel, du Président de la CCI Philippe Jacquemain, du Colonel Fabrice Spinetta et le Directeur départemental de la sécurité publique, Alain Djian. Des chefs d'entreprise et commerçants, de tout le département, sont également invités à assister à la signature de cette convention de partenariat.

### Le principe du dispositif "Vigie Entreprises 40"

Cet outil permet de prévenir les commerçants, artisans et prestataires de services en cas de délits, commis dans leur périmètre, via la réception d'un SMS sur leur téléphone portable. Dès que l'information d'un acte de délinquance est transmise aux services de police et de gendarmerie, ceux-ci retransmettent une alerte par un SMS collectif envoyé sur les téléphones portables des commerçants qui auront, préalablement, accepté d'être inscrits sur le fichier.

### Rôle pilier de la CCI auprès des commerçants

Son rôle d'interlocuteur privilégié des commerçants landais confère à la CCI une mission de sensibilisation et d'information des commerçants sur ce dispositif. L'adhésion à la procédure d'alerte, financée par la CCI des Landes, est gratuite pour les entreprises.

**Contact presse : Sylvia Souillet-Désert / 06 37 05 10 69 / [sylvia.souillet-desert@landes.cci.fr](mailto:sylvia.souillet-desert@landes.cci.fr)**